

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 20 FEVRIER 2023

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : Catherine LOTTE, Bernard JUNET, Michel VENET, Isabelle CHARACHON, Serge RUIZ, Romain GOUBIER, Bernadette VOLAY, Jocelyne MESTRE, Danielle VENET, Nadine GARCIA, Frédéric DUSSUD, Fernando DE SOUSA, Jean-Christophe DUSSUD.

Absentes et excusées : Sonia SIMON, Janine GANTILLON.

Démissionnaires : Virginie OGEARD, Eric VISTALLI.

Téléphone Madame Le Maire : 06.72.27.90.01

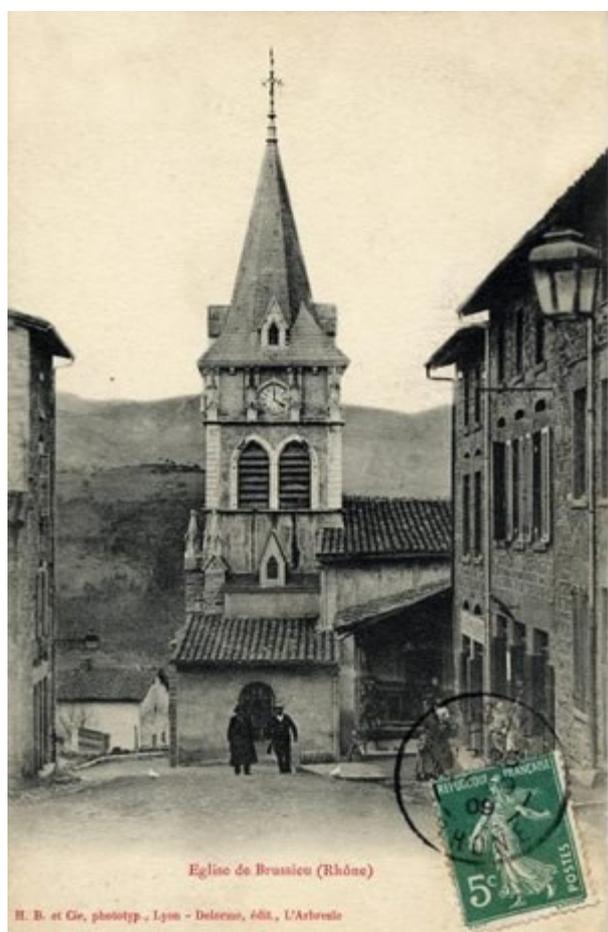
Merci de laisser des sms de

préférence.

Courriel Madame Le Maire : catherine.lotte@orange.fr

Rendez-vous, sur demande, par

mail.



L'histoire de la croix de notre clocher enlevée le 24 mars 2011 repositionnée au pied de l'Eglise en 2022... Enfin une croix plus légère a été remise en novembre 2022

Extrait du livre « des mots pour rien » de Simone FOURNEL adapté par Gérard BRUN

La croix nous parle

Les habitants de mon village, au complet
Regardaient l'énorme nacelle qui essayait
D'enlever cette croix, penchée, bien accrochée
Depuis autant d'années à son si beau clocher.

Mais la croix résistait, elle voulait parler
Dire ce qu'elle a vu durant toutes ces années.
Tout ce qu'elle a vécu entre Dieu et les hommes
Expliquer ses chagrins, ses peurs, ses joies, en somme !

« Regardez leur dit-elle comme je suis usée
De là-haut j'ai bien ri, mais j'ai aussi tremblé
J'ai vu vivre jusqu'à six générations
D'une même famille sans poser de questions.

Tantôt ils baptisaient et sortaient de l'église
En jetant des dragées. Tantôt par neige ou bise
C'était le plus aimé qu'ils allaient enterrer
D'ici à la Joana je les voyais pleurer !

Du haut de mon clocher je les connaissais bien
J'ai partagé deux guerres et j'ai uni leurs liens.
J'ai vu leurs gestes nobles, leurs façons de s'aider
Et je sais maintenant sur qui on peut compter.

J'ai vu les soirs d'hiver rajouter des fagots
Au tas de bois d'un autre.... Etouffer les ragats
Partager une soupe..... Elever l'orphelin
Et pour tous les travaux donner « des coups de mains »

Ils ont bien su s'aider et aussi se fâcher
J'ai vu, à la charrue une borne enlevée
Couper le plus bel arbre ou voler un lapin
Et puis aussi se battre pour un mur mitoyen

Querelle de voisinage, haine de famille entière
Trouvent leurs épilogues dans le même cimetière
J'ai bien vu tout cela du haut de mon pignon
J'ai rêvé et prié entourée de pigeons.

Je les ai vus chasser partant de Rotozan
Se perdre à la Grand Font en rendez-vous galant
Passant par Pernatot, oubliant Fontelin
Revenir par les Roches, les Dames, le Plat du pin.

Je les ai surveillés de la Gie au Moulin
Goret au Charachon, ils sont tous cousins
De la Basane au Prat, Gonichon, Alouettes,
Ils se croient bien cachés même derrière leurs murettes

J'ai bien vécu là-haut mais jamais eu envie
De juger sans comprendre. J'ai protégé leurs vies
J'ai bien su les aimer, les pardonner souvent
Vieille et un peu penchée, suis-je encore dans le vent ? »

La croix a dit tout ça et d'autres choses encore
Dont je ne peux ici me faire le rapporteur
Mais elle a demandé en dernière volonté :
De la faire reposer auprès de son clocher !

COMPTE-RENDU DES INSTANCES OBLIGATOIRES ET COMMISSIONS COMMUNALES

❖ ECOLE DE LA BASANE :

. La réfection du bureau de M. THOMAS a été réalisée pendant les vacances de février. La classe des CM1-CM2 aurait dû être refaite pendant les vacances d'avril mais il est préférable de reprendre le réseau informatique qui devient urgent pour travailler dans de bonnes conditions à l'école.

. AESH : Les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible. Il était établi dès le départ que les AESH pouvaient intervenir sur les temps périscolaires et qu'ils étaient alors rémunérés par l'Etat, en l'occurrence par l'Education Nationale. Mais en novembre 2020, un décret du Conseil d'Etat a remis cette disposition en question et a renvoyé la charge du financement aux collectivités locales. Ainsi, à partir de septembre 2023, l'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant le temps du repas appartiendra à la Commune.

❖ CCMDL :

. Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec comme objectif de devenir un Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050. Ce plan d'actions vise notamment trois objectifs :

- Atténuation / réduction émission des gaz à effets de serre
- Adaptation au changement climatique
- Réduction de la dépendance du territoire vis-à-vis des énergies fossiles

C'est dans ce cadre et notamment pour répondre au volet « bâtiment » et « énergie » du PCAET que la CCMDL en partenariat avec le syndicat d'Energie du Rhône (SYDER) et l'agence Locale de la Transition Ecologique du Rhône, s'engage dans une mission d'assistance à la gestion énergétique du patrimoine bâti des communes.

Les communes qui le souhaitent peuvent adhérer à ce service en signant une convention pour 3 ans. Le coût annuel pour la commune de BRUSSIEU s'élève à 1 100.80 €. Pour ces différents projets d'isolation et énergétique, la commune a besoin d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée. A l'unanimité, les élus votent l'adhésion au service mutualisé « Energie & Bâtiment ».

❖ APPARTEMENTS COMMUNAUX :

Au village :

Résidence de la Dîme (au-dessus la mairie)

- 1 logement de 36 m², 2^{ième} étage avec ascenseur, loyer 407.00 € + 20.00 € de charges.
Disponible de suite.

- 1 logement de 41 m², 2^{ième} étage avec ascenseur, loyer 400.00 € + 20.00 € de charges.

Disponible de suite.

Merci de contacter Mme Sonia SIMON : 06.75.73.82.68

La Giraudière :

- 1 logement de type T2 est disponible.

Merci de contacter M. Bernard JUNET : 06.32.18.29.67

❖ FIBRE :

L'entreprise INEO est prestataire d'ORANGE pour le déploiement de la fibre sur notre secteur. Suite à de nombreux retours des administrés nous indiquant que la fibre n'était toujours pas installée et après de nombreux appels et recherches, il s'avère que certains chantiers sont bloqués (en situation de refus). Lorsque des poteaux doivent être installés chez des particuliers, leur implantation est conditionnée à l'accord du propriétaire. En cas d'absence des intéressés, de non-réponse ou de désaccord, le chantier est interrompu pour une durée indéterminée. Afin de donner suite, les élus en lien avec un technicien d'INEO, reprennent un par un les lieux où ce dysfonctionnement apparaît afin de trouver une solution.

❖ FACTURES D'INVESTISSEMENT A PAYER AVANT BUDGET 2023 :

Préalablement au vote du budget primitif 2023, la commune de Brussieu ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2022.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du budget communal du 1^{er} trimestre 2023, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 1 045.50 €

La dépense concernée est la suivante :

2184 :

- France Barnums Barnum : **1 045.50 € TTC**

Le Conseil Municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la Commune.

❖ TEMPS ZONES BLEUES ET ARRET MINUTE :

A partir du 1^{er} janvier 2023, le stationnement à Brussieu va être réglementé en 1 zone bleue repérable par un traçage de couleur : **bleue** (2 heures). Cette réglementation s'applique du lundi au samedi entre 8h à 12h et de 14h à 18h30 sauf jours fériés et vacances scolaires. Pour stationner dans une zone réglementée, l'automobiliste doit utiliser un disque aux normes européennes. Celui-ci permet de justifier de son heure d'arrivée. Des disques bleus sont à votre disposition en mairie.

De plus, l'arrêt minute situé devant le PROXI est limité à 15 minutes.

Aussi, les deux places de stationnement sur la Place de la Mairie sont réservées aux usagers, administrés, élus, personnel communal se rendant en mairie.

Des arrêtés ont été rédigés et envoyés à la gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset et seront appliqués par le Policier Municipal.

RAPPEL REGLEMENTATION :

- Priorité à droite avant d'arriver dans le village avant le restaurant ô p'tit bonheur.
- Le stationnement de tous les véhicules est interdit :
 - ✓ Rue de Marmion des deux côtés,
 - ✓ Rue Jacques Cœur interdiction de stationner sur le côté droit dans le sens de la descente jusqu'à l'entrée du lotissement Chenevière,
 - ✓ Rue du Lavoir dans le sens de la montée interdit de stationner sur le côté droit,
 - ✓ Grand'Rue interdit de stationner du n° 20 jusqu'au n° 26,
 - ✓ Rue de Vermont interdit de stationner des deux côtés, du n° 31 jusqu'au n° 45.
 - ✓ Trottoirs sur l'ensemble du centre bourg : Grande Rue, rue de l'École, rue de l'Église ainsi qu'à la Giraudière (dans la montée de la route de Brussieu qui longe le parking René Combe).

- ✓ Devant l'entrée de la Cour du château.

Les gendarmes de St Laurent de Chamousset nous conseillent d'instaurer une zone 30 dans le village. Plus d'informations vous seront transmises ultérieurement.

Afin de délester le stationnement du centre du village de Brussieu. Un parking « tampon » a été créé vers la croix de mission le long du sentier de la Combabelle. Ce parking est créé pour les véhicules qui stationnent plus de 72 heures afin de ne pas encombrer les places du village et améliorer le quotidien de chacun.

Merci à tous les riverains du centre du village de stationner vos véhicules à + de 72 heures sur le parking de la croix de mission situé vers l'école de la Basane.

❖ COMPOSTAGE DES DECHETS ORGANIQUES :

Les épluchures, les restes de repas, tous les déchets organiques peuvent être déposés dans un composteur et ainsi alléger le contenu des sacs noirs. Grâce à un processus naturel de décomposition, les déchets sont transformés en matière fertile : le compost. Ce dernier peut être étendu dans le jardin ou dans les pots de fleurs et plantes vertes.

1. **Aide financière pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur**
2. **Pour qui ?**

Les habitants du territoire de la CCMDL

3. **Le montant de l'aide ?**

La CCMDL vous rembourse le prix de votre composteur ou lombricomposteur, **dans la limite de 60 € et du budget annuel prévu.**

4. **Les démarches à effectuer ?**

- 1- Faites la demande à la CCMDL par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr
- 2- A réception de notre accord, envoyez la facture (indiquant vos nom, prénoms et adresse) accompagnée de votre RIB.

❖ SECURITE ROUTIERE :

Madame le Maire a été sollicitée sur la dangerosité de l'emplacement de l'arrêt de bus situé au quartier de La Borgia à la Haute Giraudière pour les collégiens et lycéens. Le conseil municipal réfléchit à différents dispositifs afin de sécuriser cet arrêt de bus. En attendant, nous encourageons et remercions les parents de munir **leurs enfants de gilets jaunes** ou **vêtements réfléchissants**, les matins et les soirs lorsqu'ils se rendent à l'arrêt de bus.

De plus, de nombreuses personnes nous signalent des conducteurs roulant trop vite dans le village et dans les chemins de campagne. **Réduisez votre vitesse, merci.**

❖ INSCRIPTION RECENSEMENT 16 ANS :

Les jeunes âgés de 16 ans en 2023, doivent se rendre en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans afin d'être recensés pour la journée d'appel. Merci de vous munir de votre carte d'identité, du livret de famille et un justificatif de domicile.

❖ PROJET D'ACCUEIL D'ENFANTS DU LADAKH/MONGOLIE A BRUSSIEU :

Un projet d'accueil d'enfants du LADAKH et de MONGOLIE, du mardi 18 au mercredi 26 avril 2023 est en cours d'organisation. Les enfants seront accueillis par des familles de l'école de la Basane. A la fin de ce séjour, un spectacle sera organisé. On recherche toujours des familles d'accueil. Merci de vous faire connaître auprès de M. BYARD a ladakh.mongolie@gmail.com

❖ INFORMATIONS CLASSES EN 4 :

Ton année de naissance fini par un 4, tu as envie de fêter ta dizaine comme il se doit le jour des classes, alors c'est le moment de nous rejoindre .

Nous avons besoin de ta présence pour que ce jour reste inoubliable.

Des dates pour les manifestations à venir ont déjà été posées.

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 3 mars à 20h salle de la nature

Pour tout renseignement tu peux contacter

Mme Tissot Sandra :

Mail: sandra.tissotclasse4@gmail.com

Tel :0661263621

Mme Pupier Françoise :

Tel :0641507611

LA 4 C'EST LA CLASSE

❖ SPECTACLE LA FABRIK :

La Fabrik est une association qui agit dans le champ des arts et de la culture autour de deux missions :

- Accompagner les associations et artistes du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, mise en place de résidence de création, événements collectifs...);
- Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

L'association travaille sur le territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et ses communes limitrophes, mais est indépendante des pouvoirs publics dans la mise en place de ses actions et sa gouvernance. Elle est portée à la fois par des bénévoles et amateurs, avec un CA de plusieurs personnes et un groupe de bénévoles mouvant selon les projets, et par des compétences professionnelles avec une équipe de 4 salarié-es permanents ou intermittent-es.

Chaque place coûte à la Fabrik environ 16.00 €, comprenant les frais artistiques (spectacle ; repas, déplacement et hébergement), techniques (matériels, camion...) administratifs (salaires, loyers) et taxes (SACEM...). Sur ces 16.00 €, l'association souhaite que la participation des spectateurs ne dépasse pas 6.00€. La Fabrik rassemble de son côté le complément (10€ la place) auprès de partenaires publics et privés et met à disposition une partie du matériel technique pour réduire les coûts. Afin de ne pas augmenter ce budget, la totalité des repas et des hébergements sont réalisés par des bénévoles.

La Commune de BRUSSIEU a sollicité l'association FABRIK afin d'accueillir un spectacle dans la salle des fêtes. Le spectacle « Dans les jupes de ma mère » de la Compagnie Toutito Teatro aura lieu le lundi 10 avril à 15h et 16h30 (durée du spectacle 30 minutes), âge de 2 à 8 ans. A l'issue du spectacle, un temps d'échange est prévu entre les artistes et le public. Une subvention exceptionnelle sera versée à cette association d'un montant de 500.00 €.

Nous remercions l'ensemble de la population de Brussieu de bien vouloir stériliser leur chat afin d'éviter une recrudescence des naissances. Nous vous remercions également de ne pas nourrir les chats sur le domaine public. Une convention est en cours avec une association afin de récupérer les chats pour les stériliser. La commune serait concernée pour un accompagnement financier.

**STÉRILISEZ
VOTRE CHAT.TE**



**FAIRE STÉRILISER
VOTRE CHAT DOMESTIQUE**

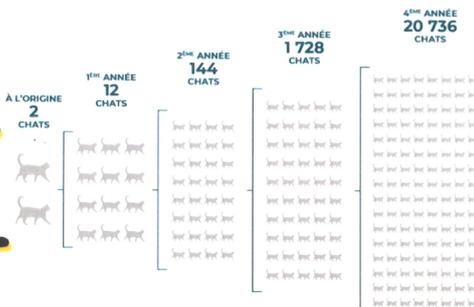
Évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents

Diminue la population féline sauvage et les risques d'abandons



Femelle féconde à 6 mois
Gestation de 60 à 67 jours
2 à 3 portées par an
4 chatons* par portée

*moyenne



COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez télécharger l'application Enedis à mes côtés. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Jeudi 2 mars 2023 de 08h00 à 15h00

Quartiers ou lieux-dits : rue Aime Jubin et 2 impasse Jean Antoine Lardellier

4 ÈME ÉDITION

SHOW MODE

Au gré de la vie !

Défilé organisé par l'association "So Mode"
Samedi 4 Mars 2023
20H Salle des fêtes de Brussieu

ENTREE :
Adulte : 10 €
5 à 12 ans : 5 €

30 places en VIP
(premières reservations)

"Pour la lutte contre le cancer"

LES BONNES TEMPS

FEU TERRE EAU AIR

Réservations chez Pascale. C Salon de coiffure à Brussieu
Infos au 06 12 15 20 19 ou somode@outlook.com

Imprimé par nos soins 02/2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

VENTE DE SAUCISSONS

**La Société de Chasse de Brussieu organise une vente
de saucissons à cuire de chevreuil**

au prix de 10€ pièce

Le samedi 4 mars à partir de 9h00

sur la place de la Mairie.



**PARCOURS
POÉTIQUE**

DU 4 MARS AU 26 MARS
DÉPART ÉCOLE DE LA BASANE

La Bibliothèque de Brussieu vous propose en mars
une sélection de poèmes sur le thème du mot
Frontières dans le cadre du Printemps des poètes.
Plus d'infos : bibliothequedebrussieu@gmail.com

Animation le 11 mars à 10h00
Promenade poétique départ de la Bibliothèque



CINEMA

à la Salle des Fêtes

Vendredi 10 MARS

18h30 : Maurice et le chat fabuleux

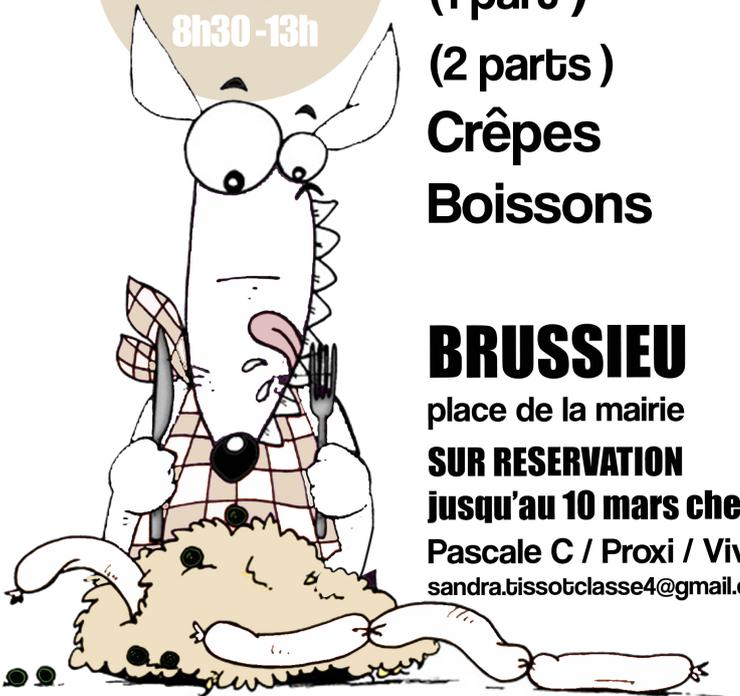
20h30 : La Guerre des lulus

Choucroute de la 4!

Samedi

18/03

8h30 -13h



TARIFS

Choucroute

(1 part)

9.00€

(2 parts)

16.00€

Crêpes

1.00€

Boissons

1.00€

BRUSSIEU

place de la mairie

SUR RESERVATION

jusqu'au 10 mars chez

Pascale C / Proxi / Vival

sandra.tissotclasse4@gmail.com

Samedi 11 Mars - 20h00

Salle des Fêtes · Brussieu



Orchestre VOYAGES

**ENTRÉE
GRATUITE !!!**

Samedi 11 Mars - 20h00

Salle des Fêtes · Brussieu

Menu*

Salade Gourmande
(Gâteaux confits, Toast de canard)

Jambonette Rôtie Jus au Miel léger,
servie avec Gratin Dauphinois, Tomate Provençale
& Fagot de haricots

Fromage Blanc
(Crème ou Coulis)

Entremet 2 Chocolats



Réservations :

- Ô P'TIT BONHEUR - Brussieu
- PROXI - Brussieu
- INK MUMU TATOO - Brussieu

*Tarif Plein : 15€ - hors boissons

Contact : 07.71.07.01.08

Le cinéma itinérant des Monts du Lyonnais présente son

FESTIVAL

IL COURT, IL COURT LE CINE

FESTIVAL ITINÉRANT
DANS 14 VILLAGES

Projections de films,
ateliers jeune public,
spectacle de danse,
concerts, chorales,
pièces de théâtre,
concours ...

DU 11
AU 31
MARS
2023

f i

GRAC
Groupeement Regional
d'Action Culturelle et Sportive

Monts du
Lyonnais
Le territoire
des communes

CINÉ

franco
bleu
haut-rhône-loire

www.cinemontsdulyonnais.fr
07 71 25 31 83

CINEMA

à la Salle des Fêtes

Jeudi 23 Mars

20H30 - Un crime au paradis - projection à l'ancienne 35mm

Vendredi 24 Mars

18h30 - Mia et le Migou

20h30 - Astérix et Obélix l'empire du milieu

La troupe des Saltimbanques organise un

CONCERT

le samedi 25 mars à 20H30 et dimanche 26 mars 2023 à 17h30

en l'église de Brussieu,

L'entrée est gratuite. Venez nombreux les écouter !

L'ADMR de Bessenay accueillera les nombreux mécènes particuliers et entreprises qui l'ont aidée financièrement au moment de l'achat de ses locaux en Novembre 2022 :

le samedi 25 Mars à 11h

pour une visite au 06 chemin de la Drivonne suivi d'un moment convivial à la salle du trapèze afin de les remercier en présence des élus des 5 communes, des salariés, des partenaires médicosociaux et de l'équipe de bénévoles de l'association.

La population est invitée à venir partager le verre de la solidarité pour le soutien du maintien au domicile de nos communes

Le conseil d'administration

Randonnée sur le GR7 : de Brussieu à Duerne

Vendredi 12/05/23

De 9h à 17h

Gratuit. À partir de 14 ans

En compagnie de deux randonneurs passionnés, venez découvrir une partie GR7 entre Brussieu et Duerne. Randonnée de 23 km avec un dénivelé positif de 573m. Prévoir son pique-nique pour la pause de midi.

Réservation obligatoire 04 78 48 64 32

www.montsdulyonnaistourisme.fr

INFOS COMICE DES 4 CANTONS

RECHERCHE BENEVOLES

Les 7-8-9-10 juillet 2023 aura lieu le comice des 4 Cantons, à Saint Laurent de Chamousset.

4 jours de festivités, présentation agricole, artisanat, marchés, expositions diverses, salon du livre, rue des arts, repas sur place et dîner spectacle... Pour clôturer ces 4 jours, un défilé sera organisé sur le thème « Les Mille et une vie du costumier » (costumier à St Symphorien sur Coise / 17 000 costumes à disposition).

14 communes du canton de Saint Laurent de Chamousset participent à ce comice dont Brussieu sur le thème « Le cinéma ». Pour ce faire, on a besoin de bénévoles et des associations de Brussieu. Un budget de 250.00 € est alloué pour le défilé, les idées, les engagements sont les bienvenus. La date semble lointaine, mais non, c'est demain ! Nous sommes en réunion toutes les semaines. Nous avons besoin de 20 bénévoles par village, pour monter les structures, parquet, buvette, servir les repas, ranger. Si vous pouvez nous offrir 2h – 4h ou 1 journée ou 2 ou 3 ou 4 !!!

Merci par avance déjà 5 bénévoles de Brussieu se sont engagés, c'est un temps fort qui fédère des rencontres des amitiés, des découvertes riches de notre patrimoine.

Merci à tous

Merci de contacter Mme GANTILLON au 06 09 02 82 01 ou la mairie 04 74 70 85 19

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : 23 mars, 22 mai, 26 juin et 11 septembre 2023.